

Initiatives ministérielles

Nous n'essayons pas de précipiter son adoption, mais il est important, à mon avis, de le faire sans tarder. D'après l'opposition, nous aurions dû régler cette question à la fin juin. Elle a peut-être raison, mais nous ne sommes pas à la fin juin. C'est de la sagesse rétrospective.

Nous sommes au début octobre. Plus vite nous adopterons ce projet de loi, plus vite les agriculteurs pourront obtenir des avances en espèces. Je demanderais aux membres de l'opposition de reprendre la raison qu'ils ont donné pour s'opposer au projet de loi, à savoir l'importance qu'il revêt pour les agriculteurs, et en faire la raison d'adopter le projet de loi, pour que les agriculteurs puissent avoir des avances en espèces dès que possible.

Pour conclure, plus nous attendons, plus il va y avoir de commercialisation et moins ce projet de loi va pouvoir être utile aux agriculteurs pour la campagne agricole en cours. Au risque de me répéter, je dirai que si l'opposition s'oppose simplement au projet de loi pour en retarder l'adoption, la responsabilité de la situation lui incombe.

J'espère que l'opposition jugera bon d'adopter ce projet de loi le plus rapidement possible afin que les agriculteurs puissent toucher leurs avances en espèces le plus vite possible.

M. le vice-président: Le député d'Algoma pour une question ou une observation.

M. Foster: Monsieur le Président, nous venons d'entendre l'intervention du ministre d'État (Céréales). C'est à mon avis l'un des discours les plus pathétiques qu'un ministre nous a jamais servi pour défendre et soutenir un projet de loi présenté à la Chambre des communes. Non seulement il traite à la légère l'opposition que suscite le projet de loi au pays, mais il déforme la nature du projet de loi et décrit incorrectement l'importance du programme actuel.

Je voudrais faire savoir au ministre que lundi dernier, le 2 octobre, 19 grandes associations de producteurs se sont réunies à Winnipeg. Elles ont exhorté le premier ministre du Canada à retirer ce projet de loi, à respecter la loi du pays et à accorder des avances en espèces sans intérêt. Le ministre peut-il nous dire avec lequel de ces groupes il n'est pas d'accord? Est-ce la Western Canadian Wheat Growers Association, la Western Barley Growers Association, l'Alberta Pulse Growers, le groupe Focus on Inputs, les Keystone Agricultural Producers, le Prairie Canola Grain Growers Council, les Manitoba

Canola Growers? Le ministre est originaire, lui-même, du Manitoba. Il y avait aussi la Saskatchewan Canola Growers, l'Alberta Soft Wheat Growers, l'Union des producteurs de grain. Toutes ces associations agricoles responsables demandent au ministre de mettre fin à toutes ces sottises et d'abandonner ce projet de loi qui éliminerait les avances en espèces. Il ne s'agit pas seulement d'une aide de 22 ou de 25 millions de dollars au chapitre des intérêts. Il s'agit de centaines de millions de dollars en liquidités pour aider les agriculteurs non seulement au moment de la récolte, mais aussi en ce qui concerne le rendement.

L'Ontario Corn Growers estime que, pour chaque dollar dépensé par le gouvernement du Canada en avances de fonds exemptes d'intérêts, les producteurs de maïs de l'Ontario retirent environ 16 dollars. C'est un rapport de 15 pour 1. Le ministre d'État (Céréales) lui-même devrait convenir que c'est un énorme avantage, si c'est là l'intention du gouvernement, si chaque dollar que le gouvernement a affecté aux programmes agricoles en a rapporté 15, je ne vois donc pas comment un seul agriculteur canadien pourrait être en difficulté. Compte tenu des profits réalisés par les producteurs, il est évident que ce programme est l'un des meilleurs que le gouvernement ait jamais mis sur pied.

• (1140)

Le ministre dit que les agriculteurs doivent supporter une partie du fardeau du déficit. Leur appui est de l'ordre de 500 millions de dollars. À mon avis, les crédits qu'affecte le gouvernement dans le cadre de ces programmes sont bien dépensés.

J'espère que le gouvernement du Canada retirera ce projet de loi ou qu'il le laissera expirer au *Feuilleton*, car les 19 organisations d'agriculteurs les plus importantes et une autre douzaine d'organismes s'y opposent. Qu'il respecte les lois canadiennes et verse ces crédits, francs d'intérêt.

Le gouvernement devrait verser des avances de fonds à la Commission du blé, aux producteurs de maïs et d'oléagineux, à tous ces groupements de producteurs du pays qui le réclament. Le gouvernement devrait obéir à la loi et verser ces fonds immédiatement. Ce n'est pas nous mais le gouvernement qui refuse d'obéir à la loi canadienne et de verser dès maintenant ces avances exemptées d'intérêt.